

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur des collaborateurs du Groupe E.I. Du Pont de Nemours and Company établis en dehors de Suisse**, à Le Grand-Saconnex (FOSC du 02.08.2001, p. 5909). Les pouvoirs de Weber Herbert, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Duramy Jean-Luc, de France, à Divonne-les-Bains, F, membre et président, signe collectivement à deux.
Journal no 3649 du 04.04.2002
(00420204 / CH-660.0.791.992-8)